

Emission « Le droit se livre » (deuxième numéro) :

Le droit civil illustré de Philippe Malaurie

Ministère de la Justice et des Libertés : Pour ce nouveau numéro de l'émission « Le droit se livre », nous recevons le Professeur Philippe Malaurie, auteur d'un ouvrage sur le droit civil ; un ouvrage composé de textes de lui et d'illustrations réalisées par le dessinateur de presse Philippe Delestre...

Philippe Malaurie : Plus que jamais, nous vivons dans une société d'image. Il est donc plus facile de faire comprendre les choses avec une image, à condition qu'il y ait un texte qui la complète.

Ministère de la Justice et des Libertés : Les dessins illustrent souvent des décisions de justice. Comment s'est passée votre collaboration avec le dessinateur Philippe Delestre ?

Philippe Malaurie : J'ai eu une collaboration très facile avec Philippe Delestre. En général, il a suivi très fidèlement ce que je lui suggérais. Parfois, il ne l'a pas fait. C'est lui qui avait raison car, étant journaliste, il connaît la nécessité de la simplification.

Ministère de la Justice et des Libertés : Que pensez-vous des illustrations de Philippe Delestre ?

Philippe Malaurie : Plus qu'un dialogue, il s'est établi une communauté de pensée entre le texte et l'image. Très souvent, la caricature est très agressive. Ce qu'a réussi Philippe Delestre, c'est d'être assez fidèle à la vivacité du débat juridique sans méchanceté aucune, sans agressivité.

Ministère de la Justice et des Libertés : Le but de l'ouvrage est justement de permettre à chacun de se représenter les réalités juridiques...

Philippe Malaurie : Mon idée était de montrer que, dans notre histoire, dans notre pensée, dans nos débats politiques, juridiques et religieux, il y a avant tout une culture, celle de l'humanisme juridique.

Ministère de la Justice et des Libertés : Pourquoi l'ouvrage comporte-t-il neuf parties ?

Philippe Malaurie : J'ai divisé l'ouvrage en neuf parties car le cours de droit civil comporte neuf divisions. L'intérêt de ce petit ouvrage est qu'il permet, d'une façon fragmentée, d'avoir une vision d'ensemble du droit civil.

Ministère de la Justice et des Libertés : Chaque partie est composée de nombreuses fiches. Comment avez-vous choisi les thèmes des fiches ?

Philippe Malaurie : J'ai choisi ces thèmes un peu à ma fantaisie mais aussi en sélectionnant ceux qui étaient les plus susceptibles d'être représentés par l'image.

Ministère de la Justice et des Libertés : Pourquoi votre première fiche s'intitule-t-elle « humilité et droit » ?

Philippe Malaurie : Parce que je suis convaincu que l'humilité est la seule voie qui mène à la vérité et que le droit repose sur la vérité.

Ministère de la Justice et des Libertés : Pourquoi faites-vous référence dans l'ouvrage à des adages latins et à de grands juristes du passé ?

Philippe Malaurie : Si je me réfère à des adages latins, si je me réfère à des auteurs anciens, c'est parce que je pense que le droit, avant d'être un conflit d'intérêt, une réalité économique, un débat politique, une construction technique, le droit c'est avant tout une réalité historique.

Ministère de la Justice et des Libertés : A travers cet ouvrage, vous passez en revue les grandes évolutions du droit civil : la condition de la femme, les conséquences de la prolongation de la vie, la bioéthique, le droit de la diffamation et de l'injure. Cet ouvrage est également un hommage aux rédacteurs du code civil...

Philippe Malaurie : La langue du code civil est celle du moment où la langue française a atteint son apogée dans son esprit de modération, de modestie. Il n'y a pas une fausse note. Le code civil n'est pas une étape ultime mais c'est un grand moment de la pensée qui, jusqu'ici en France, n'a pas été dépassé.

Ministère de la Justice et des Libertés : Qu'est-ce que vous aimeriez que vos lecteurs retiennent ?

Philippe Malaurie : Je voudrais faire partager à mes lecteurs l'intérêt qu'au fil de ma vie j'ai découvert dans le droit. Je crois, mais je pense être mal placé pour avoir la distance nécessaire, que malgré son côté très superficiel, très approximatif, la culture juridique peut être une des cultures les plus admirables qui existent.

Ministère de la Justice et des Libertés : Philippe Malaurie merci ! Je rappelle que vous êtes l'auteur, avec Philippe Delestre, d'un ouvrage qui s'intitule *Le droit civil illustré*. Pour retrouver les prochains numéros de l'émission, une seule adresse : www.justice.gouv.fr

Interview réalisée par Damien Arnaud - DICOM - Ministère de la Justice et des Libertés